

# Genève 2020 : visions urbaines : un plaidoyer pour le projet

Autor(en): **Nicollier, Guy**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **77 (2005)**

Heft 4: **Habiter en ville ; Cité Derrière ; Genève 2020**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-130039>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## GENÈVE 2020: VISIONS URBAINES

### Un plaidoyer pour le projet

*Guy Nicollier*

**Il y a une année, nous nous interrogeons sur les difficultés rencontrées par le logement à Genève, plongée dans une pénurie sans précédent'. Nous nous prenions à rêver de simplicité et d'effets directs...**

**La multitude des projets bloqués, enlisés dans des débats politico-juridiques stériles dénote l'absence de dessein (dessin) intelligible, fédérateur et motivant pour le territoire genevois. Apostrophant les pouvoirs publics, une poignée de citoyens ont récemment offert à leurs concitoyens - et à leurs édiles - une palette de propositions sous la forme d'un concours d'idées.**

La Fédération des Architectes Suisses section genevoise, avec l'appui de nombreux mécènes privés, a organisé un concours international d'idée intitulé « Genève 2020 », « portant sur un secteur industriel situé au cœur de l'agglomération dont le potentiel de développement à moyen terme paraît fécond »<sup>2</sup>: le quartier Vernet-Praille-Acacias.

Pour contribuer au débat le premier pas de la démarche originale de cette société professionnelle est l'utilisation du concours comme générateur d'idées. Les architectes et urbanistes ont le privilège de pouvoir énoncer leurs idées par le dessin. Les images, les plans proposés par les concurrents sont autant d'idées de ville, de façon d'y habiter, travailler, vivre.

On rétorquera peut-être que ces propositions sont souvent utopiques, que les « délires d'architectes » n'apportent rien: c'est mal comprendre l'enjeu critique et politique du débat. Critiquer ces projets pour leur soi-disant manque de réalisme, c'est s'interdire un imaginaire, une vision mobilisatrice et motivante. Une ville sans projet est une ville qui meurt.<sup>3</sup>

Le second pas vers un projet pour « Genève 2020 » est dans le choix du site proposé aux concurrents. L'essentiel du souffle des propositions repose sur le potentiel du quartier Vernet-Praille-Acacias considéré dans sa situation géographique, à grande échelle. Les organisateurs ont mis le doigt sur un quartier central, sous-exploité, remarquablement desservi par les réseaux routiers et ferroviaires. Prochainement traversé par la ligne Cornavin-Annemasse (CEVA), il sera au centre d'une agglomération transfrontalière de 750'000 habitants. Proposer sa mutation, sa densification, semble presque logique: tout est là, tout est prêt, reste à savoir comment...

Concrètement, les terrains sont contrôlés par deux propriétaires seulement, une moitié appartenant aux CFF et l'autre étant gérée par la FTI (Fondation pour les Terrains Industriels Genevois), ce qui réduit considérablement le nombre d'interlocuteurs. S'il n'est politiquement pas correct de parler du déclin de l'activité industrielle et logistique dans ce secteur, de fait elle cède déjà progressivement la place à d'autres types d'activités, notamment commerciales. Les CFF, conscients de leur rôle de protagonistes de la scène du logement<sup>4</sup>, ne cachent pas leurs ambitions pour ce secteur: ils définissent actuellement avec l'Etat de Genève le plan d'urbanisme d'un projet de 600 logements au pied des coteaux de Lancy<sup>5</sup>, au cœur du périmètre du concours.

55 images de ville, 55 visions de Genève sont parvenues d'un large horizon<sup>6</sup> à un jury trié sur le volet, composé de professionnels mondialement reconnus<sup>7</sup>. Après délibération, ce jury a attribué cinq prix à une palette de projets évoquant autant de stratégies de développement que de thèmes de discussion. A la complexité de la question posée (20'000 logements et 20'000 emplois de plus à l'horizon 2020) ces cinq projets répondent par des images simples, compréhensibles, énergiques. Loin d'être simplistes, elles contiennent un potentiel concret pour qui veut bien s'immerger dans les visions qu'elles proposent.

Les architectes et urbanistes ont répondu avec enthousiasme à un concours sans lendemain tangible (il n'y a pas de mandat à la clé). La qualité des réflexions proposées démontre le sérieux avec lequel ils ont abordé la question. La somme et la diversité de ces réflexions sont une contribution culturelle majeure à la crise urbaine genevoise.

Un débat passionnant a suivi l'exposition publique des projets, réunissant des représentants du jury, les lauréats du concours et trois futurs conseillers d'Etat. Ce fut l'occasion de souligner l'émergence à Genève d'une nouvelle dynamique dans la façon de penser et concevoir la ville. Ce projet, émanant d'un mouvement citoyen, est une occasion à saisir par les pouvoirs publics de s'interroger sur la vision de Genève à moyen et long terme.

Nous vous présentons ici le premier prix du concours, commenté par un extrait du rapport du jury. Pour une lecture plus complète des résultats, deux solutions: la publication des projets lauréats dans la revue *Tracés* (no 20, octobre 2005) ou le rapport du jury sur le site du concours <http://www.fas-geneve2020.ch/>

#### Notes

<sup>1</sup> « Construction de logements à Genève, L'usine à Gaz », in *Habitation* no 4, décembre 2004.

<sup>2</sup> Francesco Della Casa, « Genève 2020, réaménagement et densification des quartiers Praille-Vernets-Acacias », in *Tracés* no 20, octobre 2005.

<sup>3</sup> Paraphrase de Bernard Huet pertinemment évoquée par Patrick Aeby lors du débat public du 11 novembre 2005.

<sup>4</sup> Voir à ce sujet l'entretien de F. Jolliet avec L. Staffelbach, chef du Portfolio Management aux CFF, *Habitation* no 3, 2004: « Friches Ferroviaires »

<sup>5</sup> Le projet « Opportunité » est présenté comme le premier et le plus grand projet d'envergure internationale de la région genevoise. Il associe pour l'occasion les CFF et l'Etat de Genève sous le nom de Sovalp.

<sup>6</sup> De toute l'Europe et d'Amérique du Sud.

<sup>7</sup> Présidé par Patrick Aeby, le jury était composé de Mmes Christine Dalnoky et Sylvia Gmür, MM. Patrick Berger, Martin Boesch, André Corboz, Jean-Pierre Dürig, Jean-Claude Garcias, Alain Léveillé, Marcel Meili et Luigi Snozzi. Il était appuyé par trois experts ayant une connaissance fine du secteur Praille-Vernets-Acacias: MM. Pierre-André Gesseney, Luc Malnati et Lorenzo Pedrazzini.

#### Le rôle d'un architecte cantonal

L'éloquence des propositions présentées à ce concours démontre la nécessité de visions urbaines. En prenant un peu de recul, on peut s'interroger sur l'absence à Genève d'un architecte cantonal.

Genève s'épuise depuis plusieurs années à résoudre au coup par coup des problèmes urbains, elle en oublie de reprendre son souffle. On ne peut demander à un juriste ou à un économiste d'avoir une vision urbaine au sens où l'entendent les architectes: à chacun son métier. L'absence d'un architecte cantonal autour de la table est criante.

Loin d'imposer une architecture d'Etat ou d'ajouter une couche inutile au mécanisme administratif, sa fonction, essentiellement pragmatique et culturelle est de veiller à la tenue des grands projets, à en rappeler les objectifs. Absent à Genève, mis à mal sur Vaud, c'est notamment grâce à lui qu'on voit éclore dans plusieurs cantons (Zurich, Bâle, Lucerne...) de grands projets de logements de qualité.

Souhaitons voir se réaliser l'engagement pris par MM. Mark Muller et David Hiler, lors du récent débat public autour de Genève 2020, pour la nomination d'un architecte cantonal à Genève.

#### En savoir plus:

Rapport du jury, présentation des projets lauréats:

revue *Tracés* no 20, octobre 2005

Site du concours: <http://www.fas-geneve2020.ch>

Site des projets immobiliers des CFF:

[http://mct.sbb.ch/mct/fr/immobilier/immobilier\\_projekte.htm](http://mct.sbb.ch/mct/fr/immobilier/immobilier_projekte.htm)

Site de la FTI: <http://www.fti.geneva.ch>

Projet Sovalp: <http://www.sovalp.ch/>